



DÉCHETS

6 - TRI SÉLECTIF

“ J’optimise la gestion de mes déchets avec le tri sélectif. ”



Mieux trier, un enjeu collectif.

Après avoir minimisé au maximum ses déchets (actions n°2 à 5), l’enjeu est de **participer à la bonne gestion collective** de ceux qui restent en triant au plus juste, au bon endroit.



4 x
MOINS CHER

Adoptons le bon geste !

Le verre, lorsqu’il est bien trié, coûte 4 fois moins cher à traiter.

(source CCMV)



Pistes d'actions

- 1- Je contacte l'ambassadeur du tri** de la Communauté de communes pour bénéficier de conseils personnalisés dans mon commerce.
- 2- Je m'informe** avec le mémo ***Oui au tri.***
- 3- Je repère les lieux de dépose** des différents déchets et les filières de recyclage sur le territoire.
- 4- Dans mon commerce, j'organise le lieu de stockage** des déchets pour trier efficacement.

En savoir plus sur comment diminuer mes déchets : voir action n° 2 à 5.



Outils et accompagnements proposés

Retrouvez toutes les informations sur le site **Vercors Ecobiz**



Que dit la réglementation ?

Consultez la bibliothèque virtuelle sur le site **Vercors Ecobiz**